

SÉANCE DU 8 JANVIER 2018

Séance régulière du conseil sous la présidence de Monsieur Lionel Roy, maire, tenue le 8 janvier 2018 à 19H00 au 1452, route 212 et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Germain Boutin, conseiller au siège no 1
Madame Anne Marie Yeates-Dubeau, conseillère au siège no 2
Monsieur Timothy Morrison, conseiller au siège no 5
Madame Martha Lévesque, conseillère au siège no 6

Mme Jacqueline Désindes, conseillère au siège no 3 et M. Jeffrey Bowker, conseiller au siège no 4 sont absents.

Est également présente, madame Lise Houle, directrice générale / secrétaire-trésorière.

Monsieur le Maire souhaite Bonne Année 2018 à tous.

1) Ouverture de la séance

Le maire constate le quorum et ouvre la séance.

2) Adoption de l'ordre du jour

- 1.- Ouverture de la séance;
- 2.- Dépôt de l'ordre du jour;
- 3.- Adoption et suivi du procès-verbal de la séance régulière du 4 décembre et de la séance extraordinaire du 18 décembre 2017;
- 4.- Période de questions;
- 5.- Correspondance;
- 6.- Autres sujets;
- 7.- Paiement des factures;
- 8- Compte-rendu des comités :
 - 8.1 – *Conseillers*
 - 8.2 – *Inspecteur en bâtiment*
- 9- Varia ouvert;
 - a) Coûts du Souper de Noël
- 10- Période de questions;
- 11- Fin de la séance.

2018-001 *résolution no 2018-001*

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, il est résolu que le conseil de la municipalité adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 8 janvier 2018.

ADOPTÉE

3) Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée régulière du 4 décembre et de la séance extraordinaire du 18 décembre 2017

Séance régulière du 4 décembre 2017

2018-002 *résolution no 2018-002*

Proposé par la conseillère Martha Lévesque, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 4 décembre 2017 est adopté.

ADOPTÉE

Séance extraordinaire du 18 décembre 2018

2018-003 *résolution no 2018-003*

Proposé par la conseillère Martha Lévesque, appuyé par la conseillère
9839

Anne Marie Yeates Dubeau, il est résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2017 est adopté.

ADOPTÉE

4) Période de question

Aucune question.

5) Correspondance

La liste de correspondance portant le numéro 2018-01-08 été remise aux membres du conseil.

2018-004 *résolution no 2018-004*

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que la correspondance 2018-01-08 soit déposée aux archives et mis à la disposition de ceux qui désireraient en prendre connaissance.

ADOPTÉE

6) Autres sujets

1- Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Estrie – Invitation à une rencontre en la présence du ministre M. Martin Coiteux, dans le cadre de sa tournée régionale, le 12 janvier de 15H à 16H30 à Lac Mégantic. Je dois confirmer avant le 09-01-2018.

2- Chambre de commerce du Haut-Saint-François - Invitation à un déjeuner sur le projet Weedon-MYM, le 7 février à 8 h30 au Club de golf de East Angus. Coût 40\$.

3- Carrefour jeunesse-emploi du Haut Saint-François - Invitation à une rencontre de Énergie jeunesse HSF Energy for Youth, mardi le 30 janvier à Cookshire.

4- Agglomération de Cookshire-Eaton - Quote-Part 2018 : 178 014.\$

Le conseiller Jeffrey Bowker arrive à ce moment, il est 19H12.

5- Sylvain Dusseault, chef de division prévention incendie ville de Cookshire-Eaton - En réponse à la question sur ententes avec les autres services incendie limitrophes, fait parvenir une copie de résolution pour entente d'entraide avec les autres municipalités. Copie remis à tous.

Il y a discussion afin de prévoir une rencontre, le conseiller Bowker informe d'une rencontre le 15 janvier prochain en la salle du conseil avec la mairesse de Cookhisre-Eaton. Les conseillers seront présents.

6- Transport de personnes HSF – Contribution 2018, identique à 2017 : 2 811\$

2018-005 *résolution no 2018-005*

ATTENDU que l'organisme le Transport de personnes HSF assure le transport des personnes à mobilité réduite sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-François;

ATTENDU que la municipalité de Newport adhère à l'organisme Transport de personnes HSF dont la Ville mandataire est East Angus;

ATTENDU que la municipalité de Newport approuve les prévisions budgétaires 2018;

ATTENDU que la municipalité de Newport approuve la grille tarifaire selon l'article 48.41 de la loi sur les transports;

Il est proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, appuyé par le conseiller Timothy Morrison et résolu que le conseil de la municipalité de Newport autorise le paiement de sa cotisation annuelle au montant de 2 811.\$.

ADOPTÉE

7- Comité de loisir de la MRC du Haut Saint-François -

Nomination des délégués loisir pour l'année 2018

2018-006 résolution no 2018-006

Il est proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par la conseillère Martha Lévesque et résolu que la conseillère Jacqueline Désindes et Lyne Maisonneuve, agente de ressource de Newport, soient les représentantes de la municipalité de Newport au dossier loisir de la MRC du Haut-Saint-François pour l'année 2018.

ADOPTÉE

7) Paiement des factures

La liste des comptes à payer en date du 2017-12-31 a été remise à tous les membres du conseil municipal.

9	Infotech (Contrat 2018, frais livraison papeterie)	5 648.71 \$
10	Petite caisse (Frais divers)	460.98 \$
24	Stanley et Danny Taylor transp. (ordure & recyclage)	4 283.59 \$
27	Groupe Ultima inc. Assurance général 2018	6 120.00 \$
32	Nielsen & Fils Garage (essence)	309.99 \$
33	Fonds d'information sur territoire	35.35 \$
56	Boutin Fernand (1 ^{er} vers. Déneigement hôtel de ville)	700.00 \$
62	Wolters Kluwer Québec Ltée (Renouvellement codes)	516.60 \$
90	CJS électrique inc. (réparation divers)	797.57 \$
171	Entreprises AJR Lacroix (ent. Annuel trait. Eau)	317.56 \$
238	Lise Houle (Frais divers et de déplacement)	135.49 \$
257	Régie Haut-St-François (enfouissement)	846.53 \$
293	B2B2C (Espace site Web)	123.48 \$
381	Rachel Garber (service de traduction MADA)	43.20 \$
465	Hugues Lafond (Chevreuil novembre S.Q.)	114.97 \$
480	FERME S.D.& S. TAYLOR FARM INC. (2 ^e vers. Neige)	45 503.71 \$
501	Laurie Brazel (concierge décembre)	300.00 \$
	Hydro Québec	868.06 \$
	Remise gouvernementale de décembre 2017	1 271.05 \$
	TOTAL DES COMPTES À PAYER :	68 396.84 \$
	LISTE DES CHÈQUES ÉMIS :	

	Salaire du Conseil	2 838.04 \$
	Salaire de décembre	7 891.96 \$
	Lyne Maisonneuve (Agente ressource)	1 037.23 \$
	Réjeanne Vachon (MADA)	200.00 \$
	TOTAL DES CHÈQUES ÉMIS :	11 967.23 \$
	TOTAL	80 364.07 \$

2018-007 Résolution no 2018-007

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par le conseiller Jeffrey Bowker, il est résolu que la directrice générale / secrétaire-trésorière est autorisée à payer les comptes du mois de la municipalité de Newport tel que présentés.

ADOPTÉE

8) Compte-rendu des comités

8.1) conseillers

Le conseiller Bowker donne des informations de l'agglomération Cookshire-Eaton. Il remémore la rencontre qui aura lieu le 15 janvier prochain.

La conseillère Lévesque donne un compte rendu sur la recherche de programmes offerts sur la mise aux normes des installations septiques.

8.2) inspecteur en bâtiment

Le conseil prend connaissance du rapport de décembre et du cumulatif de l'année 2017.

9) Varia ouvert

a) Coût Souper de Noël

La conseillère Lévesque informe que la municipalité pourrait payer pour les frais du souper de Noël qui a eu lieu.

Les conseillers en discutent et la municipalité en paiera la différence du montant remis par chacun des conseillers, c'est-à-dire 90.\$, tous sont d'accord.

10) Période de Questions

M. Robert Burns pose des questions sur le service incendie, auxquelles Monsieur le maire répond.

11) Fin de la séance.

2018-008 Résolution no 2018-008

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par le conseiller Timothy Morrison, il est résolu que la séance soit levée à 20H05.

ADOPTÉE

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code Municipal.

Lionel Roy, maire

Lise Houle,
Directrice générale / secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT (Code Municipal, art. 961)
Je soussignée, Lise Houle, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles le conseil a autorisé les dépenses dans la présente séance. Donné ce 8 janvier 2018.

Lise Houle, directrice générale et secrétaire-trésorière